Diagonal®

Fongicide

Fongicide partiellement systémique à large spectre contre les maladies des céréales, des pommes de terre, du colza, des fruits à noyaux, des petits fruits, des légumes et des plantes ornementales.

Produit	Diagonal® est une suspension concentrée (SC) et contient 22.9 % (250 g/l) azoxystrobine. (W-7496)
Cultures	Arboriculture (O), Culture des baies (B), Culture maraîchère (G), Grande culture (F), Culture ornementale (Z).
Spectre d'efficacité	alternariose, botrytis des vicia, brûlure des feuilles de l'asperge, cercosporiose et ramulariose, charbon des feuilles du chardon bleu, cladosporiose, colletotrichum, fil rouge du gazon, Gaeumannomyces graminis var. avenae (gazon), helminthosporiose, maladie criblée des Prunus, maladies , mildiou, moisissure des neiges, moniliose des fleurs et des rameaux, oïdium, Ophiosphaerella herpotricha, Phytophthora spp.[Phytophtora porri sur le poireau], pourriture, pourriture grise (Botrytis cinerea), pyriculariose du riz, Pythium spp., rhizoctone de la laitue, rhizoctones des graminées, rhynchosporiose, rouille, sclérotiniose, septoriose de l'épi (S. nodorum), septorioses foliaires (S. tritici ou S. nodorum), taches annulaires du chou, taches de feuilles, taches d'été, taches pourpres ou alternariose des allium[Alternaria porri].
Emploi **Cultures de baies (B),**	**Cassis, Groseilles à grappes, Groseilles à maquereau:** 0.1% (1lt/ha), contre *colletotrichum*. Délai d'attente: 3Semaine(s). Le dosage indiqué se réfère au stade "mise à fruits (50 - 90% des inflorescences ont des fruits visibles)"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au stade de la culture à traiter. Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 6 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de la dérive, conformément aux instructions du service d'homologation. Pour éviter le développement de

	résistances, 3 traitements au maximum par parcelle et par année avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). **espèces de Ribes:** 0.1% (1lt/ha), contre *oïdium des Ribes*. Délai d'attente: 3 Semaine(s). Le dosage indiqué se réfère au stade "mise à fruits (50 - 90% des inflorescences ont des fruits visibles)"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au stade de la culture à traiter. Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 6 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de la dérive, conformément aux instructions du service d'homologation. Pour éviter le développement de résistances, 3 traitements au maximum par parcelle et par année avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). **Espèces de Rubus:** 0.1% (1lt/ha), contre *maladies des rameaux des ronces, maladies des rameaux du framboisier* (Effet partiel). Délai d'attente: 3 Semaine(s). Pour les framboises d'été, le dosage indiqué se réfère au stade "début de la floraison jusqu'à 50 % de fleurs ouvertes"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. Pour les framboises d'automne, le dosage indiqué se réfère aux haies d'une hauteur comprise entre 150 et 170 cm; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au stade de la culture à traiter. Pour les mûres, le dosage indiqué se réfère au stade "début de la floraison jusqu'à 50 % de fleurs ouvertes"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au stade de la culture à traiter. Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 6 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de la dérive, conformément aux instructions du service d'homologation. Pour éviter le développement de résistances, 3 traitements au maximum par parcelle et par année avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). **Fraise:** 0.1% (1lt/ha), contre *oïdium du fraisier*. Effet partiel: *pourriture grise (Botrytis cinerea)*. Délai d'attente: 2 Semaine(s). Le dosage indiqué se réfère au stade "pleine floraison" et "début de la coloration rouge des fruits", 4 plants par m²; traitement avec

	une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au stade de la culture à traiter. Pour éviter le développement de résistances, 3 traitements au maximum par culture et par année avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines).
Arboriculture (O),	**Abricotier, Pêcher / Nectarine, Prunier (pruneau/prune):** 01% (1.6 lt/ha), contre *maladie criblée des Prunus moniliose des fleurs et des rameaux*. Application: jusqu'à BBCH 70 au plus tard. Délai d'attente: 3 Semaine(s). Pour éviter le développement de résistances, 3 traitements au maximum par parcelle et par année avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m³ par ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au volume des arbres. Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 20 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de la dérive, conformément aux instructions du service d'homologation. Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 1 point selon les instructions du service d'homologation. **Cerisier:** 01% (1.6 lt/ha), contre *maladie criblée des Prunus moniliose des fleurs et des rameaux, pourriture amère des cerises*. Application: jusqu'à BBCH 70 au plus tard. Délai d'attente: 3 Semaine(s). Pour éviter le développement de résistances, 3 traitements au maximum par parcelle et par année avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m³ par ha. Conformément aux instructions du service d'homologation, le dosage doit être adapté au volume des arbres. Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 20 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de la dérive, conformément aux instructions du service d'homologation. Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 1 point selon les instructions du service d'homologation.
Culture maraîchère	**Ail, échalote, oignon:** 1 lt/ha, contre *mildiou de l'oignon*. Délai d'attente: 2 Semaine(s). Pour éviter le développement de résistances, 3 traitements au maximum par culture avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). Pour protéger les organismes aquatiques, le risque

	de ruissellement doit être réduit de 1 point selon les instructions du service d'homologation. **artichaut:** 1 lt/ha, contre *mildiou de l'artichaut*. Délai d'attente: 7 Jours. Pour éviter le développement de résistances, 2 traitements au maximum par culture avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use). **asperge:** 1 lt/ha, contre *brûlure des feuilles de l'asperge rouille de l'asperge*. Application: Dans les jeunes cultures ou les cultures de rendement après la récolte. Pour éviter le développement de résistances, 3 traitements au maximum par parcelle et par année avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). **bette:** 1 lt/ha, contre *cercosporiose et ramulariose*. Délai d'attente: 3 Semaine(s). Pour éviter le développement de résistances, 3 traitements au maximum par culture avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use). Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 1 point selon les instructions du service d'homologation. **carotte:** 1 lt/ha, contre *alternariose de la carotte*. Délai d'attente: 2 Semaine(s). Pour éviter le développement de résistances, 3 traitements au maximum par culture avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). **céleri-branche, céleri-pomme:** 1 lt/ha, contre *septoriose du céleri*. Délai d'attente: 2 Semaine(s). Pour éviter le développement de résistances, 3 traitements au maximum par culture avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). **chicorée witloof (chicorée-endive):** 1 lt/ha, contre *cladosporiose, oïdium des astéracées*. Délai d'attente: 2 Semaine(s). Pour éviter le développement de résistances, 2 traitements au maximum par culture avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use). **chou de Bruxelles, choux (développement de l'inflorescence), choux à feuilles, choux pommés:** 1 lt/ha, contre *maladies fongiques des feuilles, mildiou des crucifères, oïdium des crucifères, rouille blanche,taches annulaires du chou.* Effet partiel: *pourriture grise (Botrytis cinerea)*. Délai d'attente: 2

	Semaine(s). Pour éviter le développement de résistances, 3 traitements au maximum par culture avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 1 point selon les instructions du service d'homologation. **ciboulette:** 1 lt/ha, contre *alternarioses[Alternaria porri] rouille des Allium*. Délai d'attente: 2 Semaine(s). Pour éviter le développement de résistances, 3 traitements au maximum par culture avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 1 point selon les instructions du service d'homologation. **Colrave, rave de Brassica rapa et B. napus:** 1 lt/ha, contre *maladie des taches noires du chou*. Délai d'attente: 2 Semaine(s). Pour éviter le développement de résistances, 3 traitements au maximum par culture avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 1 point selon les instructions du service d'homologation. **Concombre, courges à peau comestible, melons:** 0.08% (0.8 lt/ha), contre *anthracnose des cucurbitacées, cladosporiose des cucurbitacées*. Délai d'attente: 3 Jours. Pour éviter le développement de résistances, 2 traitements au maximum par culture avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use). **Concombre (serre), courges à peau comestible (serre), melons (serre):** 1% (1 lt/ha), contre *mildiou des cucurbitacées, oïdium des cucurbitacées*. Délai d'attente: 3 Jours. Pour éviter le développement de résistances, 2 traitements au maximum par culture avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). **cucurbitacées:** 1 lt/ha, contre *mildiou des cucurbitacées, oïdium des cucurbitacées*. Délai d'attente: 3 Semaine(s). Pour éviter le développement de résistances, 2 traitements au maximum par culture avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). **fenouil bulbeux:** 1 lt/ha, contre *cercosporiose et ramulariose, mildiou des ombellifères*. Délai d'attente: 1 Semaine(s). Pour éviter le développement de résistances, 3 traitements au maximum par culture avec des produits du groupe de matières

	actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 1 point selon les instructions du service d'homologation. **haricots non écossés:** 1 lt/ha, contre *anthracnose du haricot, botrytis des vicia, mildiou du haricot, sclérotiniose*. Délai d'attente: 2 Semaine(s). Pour éviter le développement de résistances, 3 traitements au maximum par culture avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). **laitue pommée:** 1 lt/ha, contre *mildiou de la laitue rhizoctone de la laitue.* Effet partiel: *pourriture grise (Botrytis cinerea)*. Délai d'attente: 3 Semaine(s). Pour éviter le développement de résistances, 2 traitements au maximum par culture avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). **persil:** 1 lt/ha, contre *septoriose du persil*. Délai d'attente: 2 Semaine(s). Pour éviter le développement de résistances, 3 traitements au maximum par culture avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 1 point selon les instructions du service d'homologation. **poireau:** 1 lt/ha, contre *Phytophthora spp.[Phytophtora porri sur le poireau], taches pourpres ou alternariose des allium [Alternaria porri]*. Délai d'attente: 2 Semaine(s). Pour éviter le développement de résistances, 3 traitements au maximum par culture avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 1 point selon les instructions du service d'homologation. **pois écossés:** 1 lt/ha, contre *anthracnose du pois, mildiou du pois, pourriture grise (Botrytis cinerea)*. Délai d'attente: 2 Semaine(s). 8 à 12 jours d'intervalle entre les traitements. Pour éviter le développement de résistances, 2 traitements au maximum par culture avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). **radis de tous les mois, radis long, raifort:** 1 lt/ha, contre *maladie des taches noires du chou, mildiou des crucifères, rouille blanche*. Délai d'attente: 2 Semaine(s). Application: Dès le stade BBCH 10 (cotylédons étalés). Pour éviter le développement de résistances, 2 traitements au maximum par culture avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les

	strobilurines). Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use). **roquette:** 1 lt/ha, contre *maladies fongiques des feuilles, mildiou des crucifères.* Effet partiel: *pourriture grise (Botrytis cinerea)*. Délai d'attente: 2 Semaine(s). Pour éviter le développement de résistances, 2 traitements au maximum par culture avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). **salades (Asteraceae):** 1 lt/ha, contre *mildiou de la laitue, rhizoctone de la laitue.* Effet partiel: *pourriture grise (Botrytis cinerea)*. Délai d'attente: 2 Semaine(s). Pour éviter le développement de résistances, 2 traitements au maximum par culture avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). **salades Asia (Brassicaceae):** 1 lt/ha, contre *maladies fongiques des feuilles*. Délai d'attente: 7 Jours. Application: dès le stade BBCH 13. Un traitement par culture au maximum avec ce produit ou tout autre produit contenant cette substance active. Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use). **tomate:** 0.1%, contre *alternariose, mildiou de la tomate, Oïdium des solanacées.*. Délai d'attente: 3 Jours. Pour éviter le développement de résistances, 3 traitements au maximum par culture avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 6 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de la dérive, conformément aux instructions du service d'homologation. **Haricots écossés:** 1 lt/ha, contre *Rouille du haricot*. Délai d'attente: 2 semaines. Pour éviter le développement de résistances, 3 traitements au maximum par culture avec des produits du groupe de matières actives FRAC (N° 11). Les produits n'ont pas été testés dans les conditions pratiques suisses; l'efficacité ne peut donc pas être garantie. Homologation en cas de situation d'urgence, vu l'art. 40 de l'ordonnance du 12 mai 2010, qui est autorisée temporairement jusqu'au 30 novembre 2025.
Grande culture	**Blé:** 1 lt/ha, contre *oïdium des céréales, rouille brune, rouille jaune, septoriose de l'épi (S. nodorum), septorioses foliaires (S. tritici ou S. nodorum)*. Application: stade 31-61 (BBCH). 1 traitement par culture au maximum.

	Colza: 1 lt/ha, contre *sclérotiniose*. Application: stade 61-65 (BBCH). 1 traitement par culture au maximum. **Houblon:** 0.1%, contre *mildiou du houblon.* Effet partiel: *oïdium du houblon*. Délai d'attente: 4 Semaine(s). Attention: risque de résistance! Utiliser produit en alternance avec des produits des autres groupes de substances actives. e dosage maximal de 1,6 l/ha par application ne doit pas être dépassé. Pour éviter le développement de résistances, 2 traitements au maximum par parcelle et par année avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 20 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de la dérive, conformément aux instructions du service d'homologation. Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 1 point selon les instructions du service d'homologation. **Lupin:** 0.8 lt/ha, contre *Anthracnose du lupin*. Délai d'attente: 42 Jours. Pour éviter le développement de résistances, 2 traitements au maximum par culture avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). 14 jours d'intervalle entre les traitements. Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use). **Orge:** 1 lt/ha, contre *helminthosporiose de l'orge,oïdium des céréales, rhynchosporiose, rouille naine de l'orge*. Application: stade 31-51 (BBCH). 1 traitement par culture au maximum. **pois protéagineux:** 1 lt/ha, contre *anthracnose du pois, mildiou du pois, pourriture grise (Botrytis cinerea)*. Délai d'attente: 2 Semaine(s). 8 à 12 jours d'intervalle entre les traitements. Pour éviter le développement de résistances, 2 traitements au maximum par culture avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). **pommes de terre:** 0.75 lt/ha, contre *alternariose, mildiou de la pomme de terre*. Délai d'attente: 2 Semaine(s). Application: Traitement pendant la pleine croissance des fanes de la culture. 1 semaine de délai d'attente pour les pommes de terre primeurs. 7 à 10 jours d'intervalle entre les traitements. Pour éviter le développement de résistances, 3 traitements au maximum par culture avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). **Riz semis sur terrain sec:** 1 lt/ha, contre *helminthosporiose du riz, pyriculariose du riz*. Délai d'attente: 4 Semaine(s).

cultures ornementales	Application: stade 24-55 (BBCH). 2 traitements au maximum en intervalle de 10 à 14 jours par culture. **Seigle:** 0.4 lt/ha, contre *rouille brune*. Application: stade 37-61 (BBCH). 1 traitement par culture au maximum. En mélange avec 1.2 l/ha Caramba (60 g/l Metconazole). **Seigle:** 1 lt/ha, contre *rouille brune*. Application: stade 37-61 (BBCH). 1 traitement par culture au maximum. **Triticale:** 1 lt/ha, contre *rhynchosporiose*. Application: stade 37-61 (BBCH). 1 traitement par culture au maximum. **Triticale:** 0.4 lt/ha, contre *rouille brune, rouille jaune, septorioses foliaires (S. tritici ou S. nodorum)*. Application: stade 31-61 (BBCH). 1 traitement par culture au maximum. En mélange avec 1.2 l/ha Caramba (60 g/l Metconazole). **chardon bleu:** 0.1%, contre *charbon des feuilles du chardon bleu*. Pour éviter le développement de résistances, 3 traitements au maximum par culture avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 6 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de la dérive, conformément aux instructions du service d'homologation. Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 2 points selon les instructions du service d'homologation. **Chrysanthème, liliacées (plantes ornementales), oeillet:** 0.1%, contre *oïdiums des plantes ornementales, rouilles des plantes ornementales.* Effet partiel: *pourriture grise (Botrytis cinerea).* Pour éviter le développement de résistances, 3 traitements au maximum par culture avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 6 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de la dérive, conformément aux instructions du service d'homologation. Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 2 points selon les instructions du service d'homologation. **gazon d'ornement et terrains de sport:** 1 lt/ha, contre *anthracnose du gazon, fil rouge du gazon, Gaeumannomyces graminis var. avenae (gazon), moisissure des neiges, Ophiosphaerella herpotricha, pourriture des racines, Pythium*

	spp., rhizoctones des graminées, taches d'été, taches de feuilles. Pour éviter le développement de résistances, 3 traitements au maximum par parcelle et par année avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). **rosier:** 0.1%, contre *oïdium du rosier, rouille du rosier*.Effet partiel: *pourriture grise (Botrytis cinerea)*. Pour éviter le développement de résistances, 3 traitements au maximum par culture et par année avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 6 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de la dérive, conformément aux instructions du service d'homologation. Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 2 points selon les instructions du service d'homologation.
Mode d'action	L'Azoxystrobine appartient à la famille chimique des strobilurines. Elle a un large spectre d'efficacité contre les différentes familles de champignons pathogènes. L'Azoxystrobine agit au niveau des mitochondries par blocage de la respiration et arrêt de la production d'énergie. Elle agit sur la germination des spores, sur la croissance mycélienne et sur la sporulation. La pénétration dans la plante est translaminaire et systémique. L'action de l'Azoxystrobine est principalement protectrice ; la matière active doit donc être appliquée de façon préventive. L'Azoxystrobine assure une protection prolongée contre de nouvelles infections, selon la maladie et le développement foliaire. Dans les céréales, il en résulte par exemple une prolongation du temps de stockages d'assimilas dans les grains qui se reflète par une nette augmentation des rendements et une meilleure qualité du grain.
Préparation de la bouillie	Préparation de la bouillie: verser le produit directement au travers du tamis dans le réservoir rempli à moitié d'eau. Ensuite compléter le réservoir selon besoin. Agiter constamment la bouillie. **Mélanges:** Diagonal® est miscible avec nos insecticides. **Protection des utilisateurs:**
Rotation des cultures	Pas de restriction.
Classement	attention  P102 Tenir hors de portée des enfants.

	EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. SPe 2 Afin de protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit dans les zones de protection des eaux souterraines (S2 et Sh).
Comportement dans l'environnement	Le produit est homologué par l' OSAV. On peut l'utiliser en PER, les restrictions de certains programmes sont à observer.
Emballage	5 lt.
®	Marque déposée par Albaugh Europe Sàrl
A Observer	Cette fiche vous informe et ne remplace pas l'étiquette. Avant d'utiliser un produit, veuillez lire attentivement l'étiquette et s'y tenir conformément.

Version 25.02.25 RH/PM/LG1408

5413 Birmenstorf, Téléphone 056 201 45 45
www.leugygax.ch